

### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	TOUCAN
Code du produit	Aucun
Synonymes	Aucun

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Catégorie d'usage principal	Usage agronomique
Ind/Prof usage spec.	Herbicide

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Globachem nv  
Brustem Industriepark  
Lichtenberglaan 2019  
3800 Sint-Truiden  
Belgique  
Tel.: +32 11 78 57 17  
Fax: +32 11 68 15 65  
E-mail: [globachem@globachem.com](mailto:globachem@globachem.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Belgique	Centre anti-poison c/o Hôpital Central de la Base – Reine Astrid Tél. +32 70 245 245
----------	--

### 2. Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange (EEC/99/45) Dangereux pour l'environnement

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Symbole(s)

N – dangereux pour l'environnement



##### Ingrédient(s) dangereux

Diflufenican

##### Phrase(s) R

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques; peut entraîner des effets

néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Phrase(s) S**

- S2 : Conserver hors de portée des enfants.  
 S13 : Conserver à l' écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
 S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
 S35: Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.  
 S61: Eviter le rejet dans l'environnement. Demander des instructions spéciales/la carte de la sécurité.

**2.3. Autres dangers**

Aucun à notre connaissance.

**3. Composition/informations sur les composants**

**3.1. Substances**

Pas applicable

**3.2. Mélanges**

Composants dangereux

Nom	CAS No./ No.-CE	Concentration (g/L)	Classification (Directive 67/548/EEC)
Diflufenican	83164-33-4	500 g/L	R52/53,

Nom	CAS No.	Concentration (g/L)	Classification (Règlement (EC) No. 1272/2008 (CLP))
Diflufenican	83164-33-4	500 g/L	Tox. Chron. Aqua. 3; H412

Pour le texte complet des Phrases R et Phrases H mentionnées dans cette section, voir section 16.

**4. Premier secours**

**4.1. Description des premiers secours**

**Conseils généraux**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et tenir les soigneusement à l'écart.

**Contact avec les yeux**

Rincer abondamment à l'eau pendant 10 minutes. Ne pas faire couler l'eau vers l'œil non atteint. Porteurs de lentilles de contact: enlever si possible les lentilles de contact, puis rincer. En cas de symptômes, consulter un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage.

**Contact avec la peau**

Rincer abondamment à l'eau ou prendre une douche pendant au moins 15 minutes. Enlever entre-temps les chaussures et les vêtements contaminés. En cas de symptômes, consulter un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage.

**Ingestion**

Rincer la bouche. Faire boire un peu d'eau. Consulter le Centre Antipoisons pour savoir si la prise de charbon de bois en suspension dans l'eau est indiquée. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage.

**Inhalation**

Air frais, repos. En cas de symptômes, consulter un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

/

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Voir Section 11 pour l'information sur la toxicologie.

Prise en charge : traitement symptomatique.

Contactez le Centre Antipoisons pour le traitement ultérieur en milieu hospitalier.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction recommandés**

Eau nébulisée, mousse, poudre d'extinction sèche, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

**Moyens d'extinction inadéquats**

Ne pas utiliser un jet d'eau.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Risque d'incendie**

Le produit lui-même ne brûle pas

**Réactivité**

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

oxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>).

**5.3. Conseils aux pompiers**

**Précautions**

Pas de lumière directe. Ne pas fumer.

**Mesures en cas de lutte contre le feu**

Maintenir toute personne en-dehors de la zone de danger et isoler cette zone. Utiliser de l'eau pulvérisée sur les fûts exposés au feu jusqu'à ce qu'il soit éteint et que le danger soit écarté. Utiliser de l'eau pulvérisée, du CO<sub>2</sub>, de la poudre sèche ou de la mousse pour éteindre les restes du produit potentiellement combustibles. Limiter l'épandage des fluides d'extinction. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

**Appareils de protection pour les pompiers**

Vêtements de protection et protection respiratoire.

**Autre information**

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

## **6. Mesures en cas de dispersion accidentelle**

- 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Vérifier l'accès à la zone. Utiliser un équipement de protection individuelle (voir Section 8).
- 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**  
Ne pas déverser dans des eaux de surface ; les eaux souterraines ou dans les égouts.  
Avertir les autorités si le produit entre les eaux de surface ou les égouts.
- 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**  
**Méthodes de nettoyage**  
Eponger avec du sable ou autre absorbant non-combustible, stocker dans des récipients, puis éliminer. Pour les déversements importants, barricader la zone et consulter le fabricant. Si une assistance supplémentaire est nécessaire, téléphoner au numéro d'appel d'urgence.
- Autres informations**  
/
- 6.4. Référence à d'autres sections**  
Voir mesures de manipulation et de protection sous sections 7 et 8.  
Se référer aux considérations relatives à l'élimination dans la section 13.

## **7. Manipulation et stockage**

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
**Précautions**  
Respecter les règles de l'hygiène industrielle et les procédures de sécurité. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser uniquement dans un endroit équipé d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Ne pas décharger dans les égouts ou l'environnement aquatique.
- 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**  
Stocker dans l'emballage d'origine. Protéger contre la lumière et l'humidité. Protéger contre le gel.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
Température de stockage : min. 0°C, max 35°C
- 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**  
Produit phytosanitaire.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'information disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures de protection personnelle

Protection respiratoire: porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes.

Protection des yeux: lunettes de sécurité

Protection de la peau: porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

#### Mesures d'hygiène

Après le travail, se laver aussitôt les mains et éventuellement prendre une douche. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

#### Mesures de protection écologiques

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

#### Autres informations

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Rince-œil et douches devraient être à proximité des sites où exposition est possible.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Propriétés physiques et chimiques

État physique:	Liquide
Forme:	Liquide
Couleur:	Blanc cassé
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH (1%):	7.13
Point/intervalle de fusion:	Donnée non disponible
Point de solidification:	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition:	Donnée non disponible
Point d'éclair:	> 55°C
Taux d'évaporation:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz):	Pas inflammable
Limites d'explosivité:	Donnée non disponible
Pression de vapeur:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative:	Donnée non disponible
Densité:	1190 kg/m <sup>3</sup> (20°C)
Solubilité dans l'eau	Le produit forme une suspension
Solubilité dans d'autres solvants:	Donnée non disponible
Log Pow:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Pas inflammable
Décomposition thermique:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique:	Donnée non disponible
Viscosité, dynamique:	Donnée non disponible
Tension superficielle	Donnée non disponible
Propriétés explosives:	Pas explosive
Propriétés oxydants:	Pas oxydant

**9.2. Autres informations**  
Pas disponible

**10. Stabilité et réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: oxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>).

Stable dans des conditions normales.

Matières incompatibles: les acides forts, les bases fortes, les oxydants forts.

**11. Informations toxicologiques**

**11.1. Information sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë**

Par voie orale DL<sub>50</sub> (rat) > 2000 mg/kg

Par voie dermale DL<sub>50</sub> (rat): > 2000 mg/kg

**Irritation**

Cutanée (lapin): Pas irritant

Sensibilisation de la peau:  
(cochon d'inde) Pas sensibilisant

Oculaire (lapin): Pas irritant

**Mutagénicité**

Diflufenican n'a pas montré d'effets mutagènes lors des expérimentations animales.

**Carcinogénicité**

Diflufenican n'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales.

**Tératogénicité**

Diflufenican n'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales.

**Toxicité pour la reproduction**

Diflufenican n'a pas montré d'effets toxiques pour la reproduction lors des expérimentations animales.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique**

Hypertrophie de foie.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Augmentation du poids du foie.

## 12. Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Toxicité aiguë pour les poissons

CL<sub>50</sub> (*Oncorhynchus mykiss* – truite arc-en-ciel): > 100 mg/l (96 h)

CL<sub>50</sub> (*Cyprinus carpio*): > 100 mg/l (96 h)

Toxicité pour les algues

CL<sub>50</sub> (*Scenedesmus subspicatus* – algue verte): < 1 mg/l (72 h)

CL<sub>50</sub> (*Selenastrum capricornutum*): < 1 mg/l (72 h)

Toxicité pour les invertébrés aquatiques

CE<sub>50</sub> (*Daphnia magna* – daphnie): > 100 mg/l (48 h)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Diflufenican est très persistant dans l'eau ou dans le sol.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Diflufenican a un fort potentiel de bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Diflufenican a une faible mobilité dans le sol.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Diflufenican n'est pas considéré comme PBT ou VPVB.

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations disponibles.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthode de traitement des déchets

#### Produit

Faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

#### Emballages contaminés

Réemploi de l'emballage interdit; rincer soigneusement le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve de préparation de la bouillie. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs.

## 14. Informations relatives au transport

### 14.1. ADR / RID / ADN / ADNR / IMDG / ICAO / IATA / DGR

### 14.2. Numéro ONU

UN 3082

### 14.3. Nom d'expédition des Nations Unies

Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (contient diflufenican)

### 14.4. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ONU): 9

**14.5. Groupe d'emballage**  
Groupe d'emballage (ONU): III  
Etiquette: 9

**14.6. Dangers pour l'environnement**  
Dangereux pour l'environnement

Autre information: aucune

## 15. Information réglementaire

### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune

### Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation du risque chimique n'est pas exigée pour cette substance.  
Le mélange est autorisé en accord avec le Règlement 91/414.

## 16. Autres informations

### Texte intégral des phrases R mentionnées sous la section 3:

R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

### Texte intégral des phrases H citées dans la section 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

### Type de formulation

SC –Suspension Concentrée

### Autres informations

Produit destiné à usage professionnel.

Suivre les instructions d'utilisation reprises sur l'étiquette.

Cette fiche de données de sécurité est rédigée en accord avec le Règlement EC 453/2010 (REACH).

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

GLOBACHEM NV ne peut en aucun être tenu responsable de dégâts directs ou indirects résultant du non-suivi de ces informations.